

PROMOUVOIR L'ECONOMIE PLURIELLE

Introduction

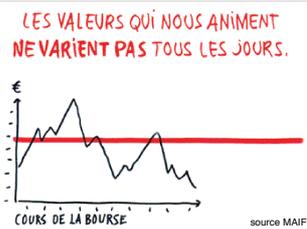
On réduit bien souvent l'économie à deux secteurs : d'un côté, une économie marchande dominée par les entreprises de statut capitaliste ; de l'autre, une économie publique où l'Etat et les collectivités locales offrent des biens et des services que le marché ne produit pas, faute de rentabilité.

En réalité, il existe trois types d'économie en France :

- l'économie marchande (le secteur privé lucratif) : entreprises individuelles, sociétés à responsabilité limitée, sociétés anonymes...
- l'économie publique non marchande (les services publics) : fonction publique territoriale, fonction publique d'Etat, fonction publique hospitalière...
- l'économie sociale et solidaire (le tiers-secteur) : associations, coopératives, mutuelles, fondations, organismes produisant une forte utilité sociale...

Ces différentes formes d'économie constituent l'économie plurielle. Chacune pratique, à une échelle différente, une économie solidaire au service de l'homme et de son territoire.

Les thèses libérales cherchent à imposer l'économie marchande dans tous les domaines de notre société, à réduire la place de l'économie publique, à marginaliser l'ESS, alors que l'équilibre entre ces différentes formes d'économie est un enjeu majeur de notre société. L'économie domestique et l'autoproduction méritent également une meilleure reconnaissance.



L'économie sociale et solidaire permet d'entreprendre autrement. Elle s'appuie sur des valeurs, répond à des besoins locaux et crée des emplois non délocalisables, dans le cadre d'une démarche de développement durable. L'objectif de la présente exposition est de valoriser un tiers-secteur trop peu connu, souvent ignoré, en tous cas pas suffisamment valorisé.



Présentation de l'économie marchande

Quand on parle d'économie, le terme «secteur privé» vient immédiatement à l'esprit. Ce dernier correspond à une économie de marché incarnée par les entreprises, et dirigée par celui qui possède le capital de la société. Il fonctionne en produisant des biens et des services. Ses ressources proviennent de son action de fabrication et de vente. Le secteur privé reçoit, en fonction de la filière et des politiques en vigueur, des aides publiques non négligeables. En 2010, les entreprises ont reçu quelque 80 milliards d'euros d'aides diverses de l'Etat et des Collectivités territoriales. Rappelons que l'efficacité de l'économie marchande a besoin d'un service public d'éducation, d'une sécurité sociale et d'hôpitaux qui forment et soignent ses salariés. De même, des infrastructures routières, ferroviaires, fluviales..., construites et entretenues par l'Etat et les collectivités, sont nécessaires au développement économique.

Le but d'une entreprise est de faire des profits, de dégager des bénéfices, d'augmenter ses fonds propres et de rémunérer ses actionnaires, c'est-à-dire ceux qui possèdent le capital de la société.

Sur les 25 millions d'actifs que compte la France, le secteur privé en représente la plus grande partie, environ 19 millions de personnes. Les salaires varient énormément entre les exécutants et les dirigeants. Le salaire moyen est de l'ordre de 1700€ par mois. Plus du quart des salariés ne travaillent pas à temps plein et perçoivent moins de 750€ par mois. Si les patrons du CAC 40 ont des salaires exorbitants, sans compter les parachutes dorés et autres stocks-options qui défrayent la chronique ces dernières années, la plupart des patrons des PMI-PME ont des revenus nettement inférieurs.



Présentation de l'économie publique

L'économie publique comprend environ un actif sur cinq. Les fonctionnaires appartiennent à la fonction publique d'Etat (ministères, préfectures, services déconcentrés, établissements publics, industriels et commerciaux...), à la fonction publique territoriale (communes, établissements publics de coopération intercommunale, départements, régions...) et à la fonction publique hospitalière (hôpital, établissement public de santé mentale...).

Le service public applique le principe de redistribution, il collecte des impôts, taxes, cotisations sociales (prélèvements obligatoires) pour réduire les inégalités et préserver la cohésion sociale. Il n'est pas régi par la seule logique financière et doit répondre à l'intérêt général.

Le secteur public représente 5 millions de salariés et se décompose ainsi : la fonction publique d'Etat : 2,1 millions ; la fonction publique territoriale : 1,9 million ; la fonction publique hospitalière : 1 million. Les salaires varient dans des proportions nettement inférieures au secteur privé.



Présentation de l'économie Sociale et solidaire

L'ESS a pour but de promouvoir la coopération et non la concurrence, la solidarité et non l'individualisme. On peut définir l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) en fonction de valeurs véhiculées, de la forme juridique utilisée et des champs d'activités investis.

Des valeurs fortes : la solidarité, la démocratie locale, l'autonomie, la responsabilité, le respect des personnes et de la planète, la lutte contre le racisme et la xénophobie, la reconnaissance de la diversité, l'utilité sociale et environnementale...

Différents critères permettent de vérifier son appartenance à l'ESS :

- un but non lucratif, une gestion désintéressée, la réciprocité,
- une finalité sociale, une logique entrepreneuriale à dimension collective,
- la mobilisation des bénévoles, une gestion démocratique (une personne = une voix),
- une implication des usagers dans la définition de l'offre de services,
- une volonté d'ancrage territorial avec des emplois non délocalisables,
- une attention portée à la protection de l'environnement,
- une démarche de développement durable...

Les formes juridiques de l'ESS recouvrent les statuts de l'économie sociale qui a été officiellement reconnue en 1981 : l'association, la coopérative, la mutuelle et plus récemment, la fondation et l'entreprise solidaire. Certains acteurs n'hésitent pas à utiliser le statut commercial classique (SARL, EURL) pour développer leurs activités ; le capital appartenant dans ce cas de figure à la structure associative à l'origine de la création.

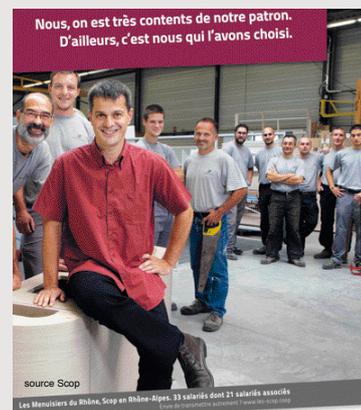
Le champ d'activités de l'ESS est divers et varié. On y trouve en effet :

- des entreprises coopératives dans le domaine de l'agriculture, de l'industrie, du bâtiment, du crédit, de l'épargne...
- des mutuelles d'assurance et de prévoyance,
- des services de proximité à forte utilité sociale : aides aux personnes, éducation populaire, culture, sport, loisirs, tourisme social, soutien scolaire...
- des initiatives d'insertion par l'activité économique : association intermédiaire, chantier-école, entreprise d'insertion, entreprise de travail temporaire d'insertion, groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification...
- des activités inscrites dans des logiques d'échanges solidaires : système d'échange local, réseau d'échanges réciproques de savoirs, épargne solidaire, commerce équitable...

Les activités de l'ESS fonctionnent souvent avec une hybridation des ressources :

- Des ressources marchandes issues de la production de biens et de services.
- Des ressources non marchandes issues de conventions passées avec l'Etat, les collectivités locales... pour satis faire des services d'intérêt général ; les subventions de fonctionnement des structures de l'ESS étant malheureusement de moins en moins fréquentes.
- Des ressources non monétaires : bénévolat, don (matériel, finances)...

Pour lutter contre les inégalités, les acteurs de l'ESS pratiquent une échelle de salaires plus responsable.



Le poids de l'Economie Sociale et Solidaire

Sur 65 millions de Français :

- 30 millions de personnes assurent leurs biens, leur santé, ou leur vie dans plus de 3000 mutuelles de santé, de prévoyance et d'assurance,
- 7 millions de coopérateurs appartiennent aux secteurs suivants : consommation, production, commerce, artisanat, agriculture, habitat, éducation...
- 13 millions ont leur compte bancaire géré par une banque coopérative,
- 800.000 associations comportent 10 millions de bénévoles et 20 millions d'usagers,
- 2,5 millions de salariés dans l'ESS.

Avec 10 % des actifs, l'Economie Sociale et Solidaire a un poids non négligeable. C'est l'équivalent de l'emploi de la filière automobile.

Face à la crise financière, économique, sociale et écologique qui ébranle actuellement les fondements de notre société, l'Economie Sociale et Solidaire propose une voie différente, plus respectueuse de l'environnement et qui donne la priorité à l'humain sur le capital et sur le profit.



En Nord/Pas-de-Calais, de nombreux réseaux assurent la promotion de l'ESS ; deux d'entre eux sont transversaux et concernent l'ensemble des activités économiques :

- La CRESS : Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire.
- L'APES : Acteurs pour l'Economie Solidaire.

Entreprendre autrement...

Comment entreprendre sans se focaliser uniquement sur le profit ? Cette question est pertinente : l'entreprise classique qui appartient de moins en moins au capitalisme familial et qui est détenue de plus en plus par des actionnaires principalement préoccupés par le taux de rendement de leurs capitaux, est aujourd'hui souvent associée aux licenciements (malgré des bénéfices importants), aux délocalisations, aux dégâts écologiques et aux scandales financiers. Ces derniers ont montré en particulier combien la question de la gouvernance de l'entreprise était centrale.

En pleine crise financière, les banquiers les plus libéraux ont réclamé l'intervention de l'Etat pour éviter que le système ne s'effondre. Certains ont (re)découvert bien malgré eux les vertus de la régulation et de l'intervention des pouvoirs publics. Force a été de constater que les activités économiques ne pouvaient être menées sans une réflexion approfondie sur le pouvoir et la démocratie dans l'entreprise.

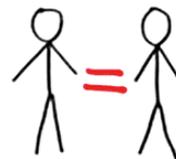
Intérêt collectif, utilité sociale, démocratie interne..., autant de problématiques depuis longtemps au cœur de l'Economie Sociale et Solidaire. Dans ce secteur, les logiques marchandes sont bien présentes, mais ces entrepreneurs d'un nouveau type s'efforcent de réconcilier recherche du profit et intérêt général, en garantissant la participation des salariés et des usagers aux décisions qui les concernent.

Entreprendre autrement est une idée vieille comme le capitalisme : c'est la volonté de guider la production des biens et des services à partir des besoins de tous et non de l'intérêt de quelques-uns. Il s'agit d'appliquer aux activités économiques les principes démocratiques qui régissent le système politique. Ce projet a été au cœur de la création de l'économie sociale à la fin du XIX^{ème} siècle avec la création des associations, des coopératives et des mutuelles. Dans les années 70, l'économie solidaire est apparue. Des réseaux se sont constitués pour trouver, au travers des entreprises d'insertion, du commerce équitable ou de l'épargne solidaire, une réponse à la crise que traversait notre société.

Aujourd'hui encore, face à la crise économique et sociale qui frappe les plus fragiles, des formes nouvelles de solidarité se développent et le projet d'entreprendre autrement prend d'autres formes : l'agriculture biologique, les ressourceries, l'auto-production et les jardins partagés, le maintien d'une agriculture paysanne...

L'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), le club des pays riches, accepte désormais l'idée qu'on peut entreprendre autrement. L'OCDE définit la notion d'entreprise sociale comme « toute activité privée, d'intérêt général, organisée à partir d'une démarche entrepreneuriale n'ayant pas comme raison principale la maximisation des profits, mais la satisfaction de certains objectifs économiques et sociaux, ainsi que la capacité à mettre en place des solutions innovantes aux problèmes d'exclusion et de chômage » par la production de biens ou de services ».

**Remettons l'Homme
au cœur de l'économie**



**Nos valeurs les plus précieuses
ne sont pas cotées en bourse !**

L'ESS, source d'innovations sociales

Le commerce équitable

Le commerce équitable est une démarche qui vise à rémunérer au juste prix les petits producteurs, du Sud comme du Nord, de façon à ce qu'ils puissent vivre décemment de leur travail. Des organisations comme Artisans du Monde ou OXFAM réduisent les intermédiaires, adoptent le principe «du producteur au consommateur» et sensibilisent les citoyens sur la possibilité de consommer autrement.

Le chantier-école

Est appelée «chantier-école», toute action collective qui, à partir d'une situation de mise au travail sur une production grandeur nature, a pour objectif de favoriser la progression des personnes. Un chantier-école, alliant production, formation et accompagnement spécifique, s'inscrit comme une étape dans un parcours d'insertion.

L'épargne solidaire

L'épargne solidaire est une démarche initiée par le CCFD qui vise à utiliser l'épargne comme outil de financement de projets ou d'entreprises à forte plus-value sociale, environnementale, humanitaire. L'épargne solidaire répond donc à la fois au désir de solidarité des épargnants et aux besoins de financement des entreprises solidaires. Les CIGALES (Clubs d'Investisseurs Locaux pour une Gestion Alternative et Locale de l'Epargne Solidaire) existent depuis près de 30 ans. Ils rassemblent en moyenne une dizaine de personnes qui mutualisent une partie de leur épargne afin d'investir dans des projets locaux d'économie sociale et solidaire. Des clubs existent à Hazebrouck et Bailleul. Le groupe IDEES envisage de promouvoir la création d'un groupe en Flandre-Lys.

En matière d'épargne solidaire, il convient de citer l'association «Terre de liens» qui favorise l'achat collectif et sensibilise les acteurs locaux à la question du foncier. L'objectif est de mettre les terres acquises à disposition de fermiers pratiquant une agriculture biologique ou paysanne.

Il faut enfin évoquer l'épargne salariale dont une partie non négligeable va aux fonds communs de placement «Insertion par l'activité économique» qui alimentent le réseau France Active destiné à accompagner et financer des chômeurs-créateurs et des organisations de l'Economie Sociale et Solidaire.



En Flandre-Lys, trois expériences innovantes...

SESAME Emploi

C'est une expérience originale qui est menée dans le domaine du retour à l'emploi des personnes qui en sont très éloignées. Il s'agit de fédérer les compétences et les expériences sur les territoires d'Armentières, Hazebrouck, Bailleul, Merville... pour aboutir à des logiques, des cohérences et des outils communs en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des personnes de plus de 26 ans. Le groupe IDEES y participe activement pour la Flandre-Lys. Le dispositif SESAME Emploi est géré par l'Association pour l'Emploi et la Formation de la Vallée de la Lys et de Flandre Intérieure. En mobilisant les partenaires, il vise à mieux qualifier les demandeurs d'emploi et à favoriser le retour à l'emploi durable. SESAME Emploi propose du «sur-mesure» à des personnes qui ont besoin d'un accompagnement individualisé pour aller jusqu'à l'emploi.

L'École de la deuxième Chance (E2C)

Pour aider à l'intégration professionnelle et sociale durable des jeunes sortis du système éducatif sans qualification et sans emploi, a été imaginé par Edith Cresson un dispositif innovant, baptisé «Ecoles de la Deuxième Chance». Les dispositifs pédagogiques, souples et innovants, sont individualisés et laissent une part importante à l'outil informatique. L'alternance est au cœur du dispositif qui a pour objectif de privilégier les savoirs de base (lire, écrire, compter, être sensibilisé à une langue étrangère, pratiquer l'informatique), tout en faisant découvrir au jeune le monde de l'entreprise dont la connaissance va l'aider à trouver sa voie. Les enseignants sont issus, soit de l'Éducation Nationale, soit d'autres parcours professionnels.

Cette idée a rencontré un vif succès auprès des élus locaux. Aujourd'hui, les Ecoles de la Deuxième Chance forment 7.800 stagiaires sur 63 sites implantés dans 14 régions et 33 départements. Plus de 60 % des stagiaires trouvent dès la sortie de l'école, un emploi ou une formation qualifiante. Une école de ce type a été ouverte à Armentières. Les jeunes de Flandre Intérieure peuvent s'y inscrire. Il appartient à la Mission Locale de Flandre Intérieure d'y participer activement.

Une résidence-habitat-jeunes

C'est un outil qui vise à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes travailleurs en leur permettant d'accéder à un logement à loyer modéré. Dans les années 90, le groupe IDEES a proposé la création à Merville d'un Foyer de Jeunes Travailleurs au regard de la pénurie de logements pour les jeunes qui démarrent dans la vie. Le projet a été construit à l'échelle de la Flandre Intérieure et porté par l'Association d'Action Educative de Dunkerque (AAE) qui gère les résidences-habitat-jeunes d'Hazebrouck, Bailleul et bientôt Merville et Estaires.



L'ESS, des solides références...

Le réseau des SCOP (Sociétés Coopératives et Participatives)

La SCOP est une SA ou une SARL à capital variable évoluant sur un marché concurrentiel. En cela, elle ne se distingue pas des entreprises de capitaux. Mais par ses principes de fonctionnement, elle interroge des notions aussi centrales que la propriété et le pouvoir dans l'entreprise. Le pouvoir est partagé (une personne = une voix) et la propriété est commune. La SCOP est donc un patrimoine commun qui dispose de réserves que les associés ne peuvent se partager. Son objet n'est pas de rassembler des capitaux pour les faire fructifier au maximum, mais de mettre en commun des compétences professionnelles pour valoriser des savoir-faire. Les 2000 SCOP en France exercent dans tous les secteurs d'activités : le BTP, l'industrie, l'environnement, le commerce et les services dont les services aux entreprises, la culture, les loisirs... Certaines SCOP comme ACOME dans l'industrie du câble, UTB dans le bâtiment ou le Groupe Chèque Déjeuner dans les services emploient plusieurs centaines de salariés.

Le rôle des mutuelles : l'exemple de la MAIF et de la MACIF

La vocation des Mutuelles est de réunir des personnes dans une structure qui va gérer collectivement les risques auxquels elles sont exposées. Ainsi, au début du XX^{ème} siècle, des agriculteurs créent des mutuelles pour s'assurer contre le risque de mortalité du bétail et contre les intempéries qui anéantissent les récoltes. Pendant l'entre deux guerres, des instituteurs de Niort s'associent pour assurer collectivement leurs véhicules en réponse aux tarifs prohibitifs pratiqués par le secteur privé. Ils créent la MAIF. La MACIF naît de l'association de commerçants non sédentaires confrontés au refus des compagnies de les assurer à un juste prix. Les mutuelles sont au service de leurs adhérents sociétaires sans rémunérer le capital.

L'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP)

Une AMAP est le résultat de la rencontre d'un groupe de consommateurs et d'un producteur, prêts à entrer dans une démarche de partage, respectueuse de l'environnement. Ensemble, ils définissent la diversité et la quantité de denrées à produire pour la saison (fruits, légumes, oeufs, fromage, viande...). Pendant la saison, et ce de manière périodique, le producteur met les produits à disposition des partenaires qui constituent leur panier. Contrairement à la grande distribution, les consommateurs en AMAP accordent moins d'importance à la standardisation des aliments ; tout ce qui est produit est consommé. Le groupe de consommateurs et l'agriculteur se mettent également d'accord sur les méthodes agronomiques à employer. Ces dernières s'inspirent de la charte de l'agriculture paysanne et du cahier des charges de l'agriculture biologique (les producteurs possèdent souvent le logo AB).



L'Économie peut-elle devenir Solidaire ?

Le tiers-secteur n'a pas le monopole de l'économie solidaire : les services publics et le monde de l'entreprise ont également des pratiques solidaires. L'économie solidaire représente ce qu'il y a de plus juste et de plus équitable dans les trois types d'économie : l'économie marchande, l'économie publique, l'économie sociale et solidaire. Cette approche permet de ne pas opposer les différents types d'économie, mais de montrer à quel point les valeurs et les pratiques de l'ESS contaminent les autres secteurs.

L'économie dite traditionnelle (le secteur privé ou le monde de l'entreprise) est majoritaire, mais les deux autres économies existent avec leurs points forts et leurs points faibles. Il convient de les reconnaître, d'autant plus que l'Économie Sociale et Solidaire montre souvent la voie par l'innovation sociale et permet d'entreprendre autrement.

Le secteur privé peut être solidaire : des entreprises s'efforcent de créer des biens et des services, en privilégiant une dimension citoyenne à l'image du mouvement des entreprises responsables (World Forum). Nombre d'entre elles ont créé des fondations dans le culturel, le social, l'humanitaire... Elles développent des démarches volontaristes pour promouvoir la responsabilité sociale et environnementale des entreprises.

Une grande partie du secteur public appartient bien évidemment à l'économie solidaire parce qu'il vise l'intérêt général. Le secteur public peut aussi créer des phénomènes de bureaucratie qu'il faut condamner et contre lesquels il convient de lutter.

Le tiers-secteur est par nature solidaire, mais certaines pratiques de précarisation des emplois ou de non-fonctionnement démocratique peuvent remettre en cause sa vocation solidaire. Par ailleurs, les pouvoirs publics et certaines entreprises se servent parfois du statut associatif par commodité de gestion, sans mettre en œuvre les valeurs que doivent promouvoir les associations.

L'économie solidaire est présentée par le chercheur Jean-Louis LAVILLE comme une composante spécifique de l'économie aux côtés des sphères publique et marchande. Elle peut être définie comme «l'ensemble des activités économiques soumis à la volonté d'un agir démocratique où les rapports sociaux de solidarité priment sur l'intérêt individuel ou le profit matériel ; elle contribue ainsi à la démocratisation de l'économie à partir des engagements citoyens. Cette perspective a pour caractéristique d'aborder ces activités, non par leur statut (associatif, coopératif, mutualiste...) mais par leur double dimension, économique et politique, qui leur confère leur originalité».



L'exemple de l'entreprise responsable

Le forum mondial de l'économie responsable (ou World Forum Lille) est un cycle d'événements internationaux dont l'objectif est de faire connaître les « bonnes pratiques » d'entreprises (PME ou grands groupes) qui exercent de manière responsable leur activité.

Initié et présidé par l'ancien ministre Philippe Vasseur, il se donne pour objectif de favoriser l'émergence d'une nouvelle cohérence économique et sociale sur la planète. Diffuser ces exemples afin de les rendre contagieux, c'est la vocation de ce forum organisé chaque année à Lille par le Réseau Alliances pour la Responsabilité Sociale des Entreprises, avec l'appui des pouvoirs publics.

Entre la recherche effrénée de gains financiers à court terme et le rejet acharné de toute forme d'économie de marché, les promoteurs de l'économie responsable estiment que la société mondiale ne peut trouver son équilibre que si chaque acteur a conscience de sa part de responsabilité collective et agit en conséquence.

Bien des rencontres ont déjà eu lieu dans différents pays pour promouvoir une mondialisation responsable. Lancé en 2007, le World Forum Lille s'inscrit dans ce mouvement avec la volonté de lui donner un caractère concret et innovant.

Il veut s'inscrire dans un cycle permanent d'échanges et de communications en continu entre acteurs de toutes les régions du monde, notamment via des rencontres annuelles à Lille. Les travaux du forum portent sur des réalisations et des projets concrets afin d'établir une « marche à suivre » pour généraliser les « comportements d'économie responsable ».

Chaque année, Lille accueille donc un événement de grande ampleur rassemblant des responsables d'entreprises, experts de la RSE, ONG et étudiants, de toutes nationalités (9000 participants sur les 3 premières années) : en octobre 2007 sur la diversité et l'égalité des chances pour l'emploi ; en octobre 2008 sur les bonnes pratiques pour nourrir et protéger la planète ; en novembre 2009 sur l'argent responsable ; en novembre 2010 sur l'entreprise responsable avec l'adoption d'un Manifeste Mondial de l'Economie Responsable.

Ce Manifeste est destiné à être signé par des acteurs économiques et sociaux du monde entier à partir du mois de septembre 2010. Il est composé :

- D'une déclaration. C'est une prise de position forte d'entreprises qui affirment que l'économie peut être différente et responsable.
- D'une boîte à outils listant l'ensemble des actions que l'entreprise peut mettre en œuvre, le tout illustré d'exemples de Bonnes Pratiques concrètes d'entreprises. C'est le complément de la déclaration, la preuve par l'exemple.



Une démarche de développement durable

A force d'exploiter démesurément les ressources de la planète, l'Homme menace le fragile équilibre de la nature. Son empreinte écologique excessive se traduit par la disparition d'espèces et la destruction d'écosystèmes. Elle génère des pollutions, des tempêtes, des inondations, des canicules... L'activité humaine entraîne des dérèglements climatiques dus à une hausse excessive des émissions de gaz à effet de serre, en particulier le CO₂.

Pour notre avenir et celui des générations futures, il est plus que temps de faire prendre conscience que nos ressources ne sont pas inépuisables, de revoir collectivement nos modes de production et de consommation, de changer individuellement nos comportements : réduire nos gaspillages, faire des économies d'eau, d'énergie, de ressources..., d'adopter ce qu'on appelle une démarche de développement durable.

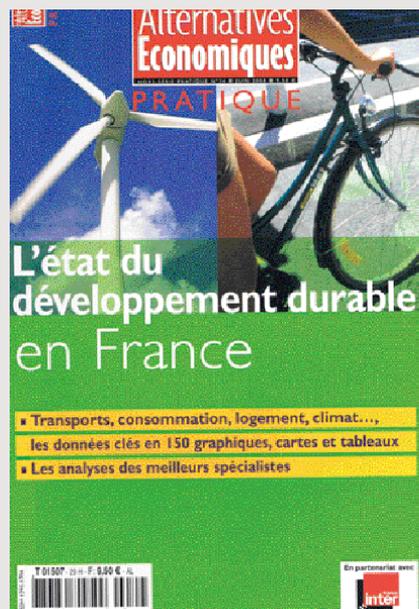
Promouvoir l'économie plurielle, valoriser l'économie sociale et solidaire, c'est replacer l'Homme au cœur de l'économie. S'inscrire dans une démarche de développement durable, c'est reconsidérer notre rapport à la nature. Les deux concepts sont intimement liés.

Les programmes locaux de développement durable baptisés généralement «Agenda 21 local» (Agenda = actions concrètes ; 21 = pour protéger le 21^{ème} siècle) comprennent trois axes que les collectivités locales ordonnent en fonction des choix qui sont le résultat d'une concertation entre les élus et les habitants :

- lutter contre le réchauffement climatique et contre les émissions de gaz à effet de serre (production, transport, consommation...),
- maintenir la biodiversité faune-flore, via la mise en œuvre d'une trame verte et bleue (corridors boisés, zones humides, continuités biologiques...),
- développer les valeurs et les pratiques de l'économie solidaire (réciprocité, proximité, respect de l'environnement...).



Le développement durable correspond à l'intersection active de l'économie, du social et de l'écologie. Entre l'économique et le social, il faut rechercher les conditions de l'équitable, entre l'économique et l'écologique, les conditions du vivable et entre le social et l'écologique, les conditions de l'action solidaire. L'intersection de l'équitable, du vivable et du solidaire produit du développement durable.



En savoir plus...

- > Alternatives économiques hors série poche n°46bis, novembre 2010
«Pour une autre économie» - <http://www.alternatives-economiques.fr/>
- > Alternatives économiques hors série poche n°48, mars 2011,
«La richesse autrement» - <http://www.alternatives-economiques.fr/>
- > La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (www.cressnpdc.org)
- > Acteurs Pour l'Economie Solidaire (www.apes-npdc.org/)
- > Lettre d'informations Nord-Social,
http://www.nord-social.info/lettre/lettre_infos32.html
- > L'économie sociale : une alternative au capitalisme par Thierry JEANTET, éd. Economica
- > Jean-Louis LAVILLE et Antonio David CATTANI,
Dictionnaire de l'autre économie, Desclée de Brouwer, 2005
- > Jacques PRADES, Bernadette COSTA-PRADES, L'économie solidaire :
prendre sa vie en main, éd. Milan, Les essentiels Milan, n°258, 2008
- > «50 propositions pour changer de cap» et «États généraux de l'ESS»
<http://www.lelabo-ess.org/>
- > Les clauses sociales - www.patrickloquet.fr
- > Novembre, le mois de l'ESS : <http://www.lemois-ess.org/accueil>

Cette liste n'est pas exhaustive

Cette exposition est produite par le groupe IDEES (Initiatives pour le Développement Economique Et Social), Maison du Développement 3 rue des Prêtres 59660 Merville - idees.association@wanadoo.fr
Elle a été réalisée par Jacques Parent et Nelly Lété, Administrateurs bénévoles de l'association.

Ont collaboré à cette exposition :

- Erick Roussel, Administrateur de l'association Espoir
- Patrick Lenancker, Président de la confédération générale des SCOP
- Jean Quéméré, délégué du Président de la CRES
- Alain Trédez, Consultant, Membre de l'APES
- Patrick Loquet, Consultant, Maître de conférence à l'université de Valenciennes

